



Charte éthique

Règles de bonnes pratiques à mettre en œuvre avec nos collaborateurs et nos fournisseurs :

Respecter et appliquer les lois, règlements et normes.

Respecter les engagements de chacun.

Echanger sur les bonnes pratiques.

Garantir la confidentialité des informations.

Développer des activités respectueuses de l'environnement.

Fait à Saint-Etienne le 23/05/2018

Mme JULLIEN
Directeur Général